



ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE D'OC DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Ostau de Provença-Oustau de Prouvènço - 8 bis av. Jules Ferry
13100 Aix en Provence - <https://www.aeloc.fr>

L'association rassemble depuis sa création en 1988 les personnes qui transmettent, à titre professionnel ou bénévole, la langue d'oc ou langue occitane, en respectant l'authenticité de ses diverses expressions provençales, alpines et niçoises, ainsi que tous ceux qui soutiennent son enseignement.

L'AELOC accueille tous les courants culturels issus du mistralisme comme de l'occitanisme, et défend la liberté des choix orthographiques dans leur respect mutuel.



**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
SUR INSCRIPTION AVANT LE 5 DÉCEMBRE
BUFFET (15 €) À RETENIR
AVANT LE 2 DÉCEMBRE DERNIER DÉLAI**

par mail ou sur le site de l'AELOC :
aeloc-bureau@aeloc.fr - <https://www.aeloc.fr>

Renseignements : 06 84 20 45 84/ 06 81 67 26 81

> Paiement en ligne sur le site de l'AELOC
ou sur place par chèque ou espèces avec l'appoint

ADHÉRER OU RÉADHÉRER À L'AELOC DÈS À PRÉSENT POUR L'ANNÉE CIVILE 2025

Membre actif : 10 € Membre bienfaiteur : à partir de 20 €

Règlement par chèque à l'adresse de l'AELOC ou en ligne sur le site www.aeloc.fr

L'AELOC est membre de la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Bouches du Rhône, et de la Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Oc (FELCO). Elle est l'une des associations fondatrices du Forum d'Oc de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le Félibrige, l'Institut d'Etudes Occitanes, l'Association des Professeurs de Langue Régionale de l'Académie de Nice et la Fédération Provençale des Calandretas.

Nous remercions la Ville de La Penne sur Huveaune, le Conseil Régional Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la Ville d'Aix-en-Provence et tous nos partenaires pour le soutien qu'ils apportent à l'AELOC



Photo de couverture : Direction de la Communication et de la Marque de la Région Sud - Conception graphique : © Marie-Anne Haut

L'Association pour l'Enseignement de la Langue d'Oc
Provence-Alpes-Côte d'Azur

et

La Ligue de l'Enseignement Fédération
des Bouches-du-Rhône

présentent

sous le haut patronage de la VILLE DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

xv^e COLLOQUE DE L'AELOC

“ Frédéric Mistral et l'école ”

suivi du spectacle :
“Une autre Provence”
du chœur Article 9
direction Jean Marotta
Le Chantier. Correns

Samedi 7 décembre 2024

de 9h30 à 17 h

Foyer Charles Grisoni. Impasse Beausoleil
13821 La Penne sur Huveaune

En partenariat avec
l'Association des Professeurs
de Langue Régionale de l'Académie
de Nice

Forum d'Oc
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



LES TROIS INTERROGATIONS DU COLLOQUE

En instituant une année Mistral, notre région a invité chacun et chacune à se questionner sur l'événement qu'a constitué pour la Provence et le Pays d'Oc tout entier son action et son œuvre, et ce qu'elles signifient aujourd'hui.

La cible de l'AELOC étant la transmission de notre langue, il était naturel que notre colloque bisannuel se centre sur la question l'école comme le lieu privilégié de cette démarche dans la défaillance générale du milieu familial à cet égard. Notre programme a l'ambition de susciter trois interrogations :

- En se faisant le chantre de la lengo mespresado des bergers et des paysans, comment Mistral a-t-il vécu la guerre des pouvoirs politiques et culturels pour l'anéantissement des langues de France, depuis les imprécations de Calendal contre les arlèri et lei bastard qui la trahissent jusqu'au cri d'indignation d'Espouscado ?
- Comment l'école aujourd'hui traite l'œuvre de Mistral et du vaste mouvement qu'il a suscité jusqu'à nos jours, et comment ceux qui illustrent par leur création notre héritage peuvent-ils à son exemple recréer sans cesse Une autre Provence où se régénère dou passa la remembranço pour la rendre sans cesse désirable dans les effervescences du présent ?
- Comment celles et ceux qui se donnent pour mission d'agir pour l'avenir de notre langue affrontent-ils les problèmes concrets de son enseignement, appuyé sur des acquis fragiles et précaires, constamment menacés et bouleversés par les brouillonnes errances des politiques ?



COMME À L'ORDINAIRE, LE COLLOQUE ENTEND OFFRIR :

Un lieu d'échanges et de débats dans une ambiance amicale et joyeuse.

L'exposition des productions pédagogiques et culturelles de l'AELOC et de ses partenaires.

Un spectacle de haute qualité créé par le chœur que dirige Jean Marotta, président du Chantier, Centre de création des musiques du monde.



L'ACCUEIL DE LA VILLE DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

Une des rares cités de Provence à avoir mis la langue d'oc à l'honneur sur sa signalétique et qui lui prouvera encore son attachement en déclarant son adhésion au Forum d'Oc de Provence-Alpes-Pays Niçois à l'occasion de notre colloque, devenant la 70^e ville de la région à le rejoindre.

PROGRAMME

Le rendez-vous bisannuel du colloque de l'AELOC offre une occasion de rencontres et d'échanges à toutes celles et ceux qui s'activent pour la transmission de la langue d'oc ou langue occitane en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

9 H 30 : Accueil.

10 H : Ouverture du Colloque par Monsieur le Maire de La Penne sur Huveaune ou son représentant.

Réception de la Ville comme membre du Forum d'Oc par son président, le Majoral du Félibrige Guy Revest.

10 H 30-11 H 15 :

Frédéric Mistral et l'école : aux sources d'une entreprise démesurée

Philippe Martel, professeur émérite à l'Université Paul Valéry, spécialiste de l'histoire du Félibrige

11 H 15 - 12 H :

La situation de l'enseignement de la langue d'oc dans la région : présentation et débat.

Thierry Illy, inspecteur coordonnateur de l'enseignement de la langue régionale premier degré, Patricia Forien, conseillère pédagogique, Laurence Géri, référente numérique, Sarah Laurent, professeure second degré, Nathalie Wurbel, formatrice à l'INSPÉ d'Aix-Marseille.

12 H - 14 H :

Apéritif offert par l'AELOC - Buffet.

14 H : Vidéofilm « Li Viajaire de Rose », projet de Didier Maurell avec ses lycéens sur le Poème du Rhône de Mistral.

14 H 15 - 15 H 15 : Trois approches de l'œuvre mistralienne en situation de classe

Hélène Colin-Deltrieu, René Moucadel, Aymeline Recours, professeurs de langue d'oc.

15 H 15 - 15 H 30 :

Échanges avec le public sur les interventions.

15 H 30 - 15 H 45 : Pause.

15 H 45 :

Spectacle « Une autre Provence ».

Chœur « Article 9 », direction Jean Marotta.

17 H :

Clôture du Colloque.

XV^e COLLOQUE DE L'AELOC

Le colloque est bilingue, chacun peut s'y exprimer en français ou en occitan-langue d'oc dans l'expression de son choix : provençal, alpin, niçois...

Expositions et vente de livres et documents

Stands des associations partenaires

L'AELOC remercie vivement

Monsieur le Maire de la Penne sur Huveaune, le Conseil Municipal, et spécialement notre collègue l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Thierry Illy, Adjoint délégué aux Affaires scolaires.